

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 83 (2021)

**Artikel:** L'origine incertaine des fruitières du Jura  
**Autor:** Knittel, Fabien  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1048295>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'ORIGINE INCERTAINE DES FRUITIÈRES DU JURA

Foin des vaines disputes, avivées par la concurrence en temps de crise, sur la « nationalité » première des coopératives fromagères : celles-ci, en vérité, sont transfrontalières.

PAR FABIEN KNITTEL

Les fruitières de l'Arc jurassien correspondent à des structures coopératives qui réunissent les éleveurs producteurs de lait. Ces associations de prêt mutuel du lait favorisent l'association de paysans du Jura, français ou suisse, afin qu'ils fabriquent des fromages de garde à pâte pressée de type gruyère pour la vente<sup>1</sup>. Charles Lullin (1752-1833), agronome genevois, consacre un ouvrage, en 1811, au fonctionnement des fruitières suisses. Il y explique que les fruitières, coopératives de production, sont des « sociétés de cultivateurs, qui s'associent pour réunir tous les jours, dans une laiterie commune le lait produit par leurs différens troupeaux, et faire fabriquer ce lait tout à la fois par un homme de l'art aux gages de la société<sup>2</sup> ». Au XIX<sup>e</sup> siècle, les fruitières sont des structures dynamiques en plein essor dans le Jura, devenant un espace-clé des pratiques de laiterie ; espace observé minutieusement par des agronomes qui les décrivent, critiquent leur fonctionnement, voire proposent des plans de fruitières idéales dans leurs publications – ouvrages, brochures, libelles ou articles dans des revues savantes. Ces travaux d'agronomes, ainsi que des textes de membres de l'école sociétaire, principalement fouriéristes<sup>3</sup>, composent le corpus de sources imprimées à partir duquel nous avons élaboré notre réflexion. Le XIX<sup>e</sup> siècle correspond aussi à une phase d'autonomisation de la discipline agronomique, permise par la création et surtout la pérennisation d'institutions comme les sociétés d'agriculture, les fermes modèles ou

<sup>1</sup> Cet article condense les principales idées développées dans le premier chapitre de notre ouvrage : KNITTEL 2021, pp. 49-75.

<sup>2</sup> LULLIN 1811, pp. 9-10.

<sup>3</sup> VERNUS 1991, pp. 47-56.

exemplaires et les établissements d'enseignement agricole et agronomique. Cette phase de transition vers une agriculture plus productiviste s'accompagne d'importants échanges à l'échelle européenne. On observe une véritable dynamique de réseau dans le cadre de transferts culturels scientifiques qui permettent la structuration progressive de la science agronomique<sup>4</sup>. Dans ce cadre les échanges franco-suisse occupent une place essentielle.

L'étude de ces transferts culturels transfrontaliers est menée ici à l'échelle de l'Arc jurassien à partir de la question, largement débattue au XIX<sup>e</sup> siècle, de l'origine suisse ou française du modèle des fromageries.

## L’AFFIRMATION DE L’ORIGINE SUISSE

L'existence du modèle coopératif de type fromagerie est avérée, dans l'Est de la France, depuis le milieu de l'époque médiévale (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). Toutefois, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, certains agronomes comme Louis Augustin Guillaume Bosc (1759-1828) insistent sur une origine suisse, plus récente, de ce modèle de production fromagère. Bosc développe cette idée en 1796 dans l'article qu'il consacre aux fromageries, publié dans le dictionnaire d'agriculture de l'*Encyclopédie méthodique*. Il y définit les modalités du fonctionnement des fromageries «de la Suisse et contrées voisines» en donnant «la copie d'un acte d'association». Bosc affirme toujours cette origine suisse dans l'article intitulé «Lait», publié quelques années plus tard en 1813 dans le tome V du dictionnaire d'agriculture de l'*Encyclopédie méthodique*: «Dans quelques parties de la Suisse, les possesseurs de vaches s'associent pour mettre en commun le lait de leurs vaches, et en faire fabriquer, par un homme spécialement destiné à cet objet, le beurre et le fromage.» Dans cet article, il dresse l'état des connaissances sur les techniques de production et de transformation laitières. Il explique aussi que le modèle coopératif de la fromagerie, décrit de manière élogieuse comme un système économique efficace, «commence à s'introduire en France, et il est très désirable [que la fromagerie] devienne bientôt générale»<sup>5</sup>.

Du côté suisse, Philipp Emanuel de Fellenberg (1771-1844) développe en 1808 des arguments en faveur d'une forme de protectionnisme économique-technique. Il explique, dans ses *Vues relatives à l'agriculture de la Suisse*, qu'il existe, d'après lui, un risque de concurrence sur le marché des fromages qui nuise à la prospérité économique helvétique. Il craint que l'imitation des techniques de production des fromages de type gruyère

---

<sup>4</sup> KNITTEL 2010.

<sup>5</sup> BOSC 1813, p. 130.



Fromages de la Gruyère à la Foire aux provisions, Fribourg, 1932. © Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg. Fonds Prosper Paul Macherel.

par les fromagers français de l'Arc jurassien ne porte atteinte à la prospérité des fromagers du Jura suisse: «(...) En faisant connoître aux étrangers l'excellente qualité de notre beurre et de nos fromages, ne devons-nous pas craindre de leur donner l'envie de s'approprier cette industrie, dont la nature semble avoir voulu nous gratifier, et dont nous avons joui jusqu'à présent d'une manière exclusive ?»<sup>6</sup> On identifie là les ferments d'une véritable rivalité franco-suisse dans le domaine fromager durant le XIX<sup>e</sup> siècle. En 1813, si l'on suit Bosc, observateur parisien, les fromageries sont une nouveauté venue de Suisse qu'il serait bénéfique de développer en France. Le trait est quelque peu outré, car il existe déjà des fromageries dynamiques sur le versant français du Jura à cette date. Mais leur existence semble discrète, car inconnue d'un savant parisien renommé. Rappelons que Bosc est, à partir de 1807, membre de l'Académie d'agriculture, auteurs de très nombreux articles dans les *Annales de l'agriculture française* à partir de 1811 et proche d'André Thouin, professeur au Muséum d'histoire naturelle, auquel il succède en 1825. Toutefois, le sens de son propos est surtout d'insister sur l'efficacité technique et économique des fromageries. D'ailleurs Bosc conclut son article «Fromageries» en relevant que «partout où les fromageries sont établies on remarque une grande amélioration dans l'aisance des cultivateurs et dans la nature des bestiaux».

Les origines, françaises ou suisses, des fromageries ont suscité de multiples autres textes dans lesquels les auteurs cherchent à identifier les traces de la primauté de l'une ou de l'autre nation<sup>7</sup>. Or ces recherches semblent

<sup>6</sup> FELLEBERG 1808, pp. 28-29.

<sup>7</sup> PHILIPONA 2021, pp. 33-37.

vaines, car le modèle coopératif de type fruitière est partagé de part et d'autre de l'Arc jurassien. Le débat n'est cependant pas clos par Bosc, et certains agronomes n'hésitent pas à user d'un ton parfois polémique pour revendiquer l'origine des fruitières, notamment du côté français à partir des années 1860, moment où l'économie laitière franc-comtoise est en difficulté. Le sujet des origines est remis en avant par les acteurs, souvent agronomes, de cette filière, et le débat soulève des enjeux de grande ampleur. Parallèlement aux agronomes, certains des disciples de Fourier, comme Wladimir Gagneur (1807-1889) et Max Buchon (1818-1869), s'intéressent aussi aux fruitières de l'Arc jurassien ; le fonctionnement coopératif retient plus particulièrement leur attention.

## LE RENOUVEAU DU DÉBAT

En France, une réforme du code rural est en projet au début des années 1860. Il s'agit alors d'en préparer les discussions législatives. C'est pourquoi les préfets mènent des enquêtes agricoles dans leur département. Ainsi, le 12 août 1864, le préfet du Doubs diffuse-t-il largement une enquête agricole ayant pour objet, entre autres, les fruitières. Max Buchon saisit alors cette opportunité pour donner son avis sur la question dans plusieurs articles de presse, notamment quatre articles publiés dans la *Franche-Comté* en 1864 (19 et 27 septembre, 12 octobre et 25 novembre). Buchon y expose sa réflexion sur le fonctionnement coopératif des fruitières franc-comtoises. Il pointe des dysfonctionnements et propose des pistes de transformation pour les réformer. Il profite de la large diffusion de la presse dans l'ensemble de la société pour donner plus d'ampleur encore à ses idées sur les questions technico-économiques liées à la production fromagère. Le sujet retient l'attention des lecteurs et, comme souvent dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ces articles de Buchon sont repris en brochure, et les quatre de 1864 deviennent la substance d'un ouvrage intitulé *Les fromageries franc-comtoises*, publié deux ans plus tard<sup>8</sup>.

L'ouvrage débute par une comparaison entre les fromagers suisses et les fruitiers franc-comtois. C'est l'occasion pour l'auteur de s'interroger sur les origines du système coopératif de fabrication des fromages. Contrairement à Bosc, un demi-siècle plus tôt, Buchon conclut à la naissance des fruitières en Franche-Comté au Moyen Âge. Pour aborder les fruitières suisses ou, plutôt les fromageries – car c'est le terme le plus fréquemment utilisé dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle de ce côté-ci du Jura – il

<sup>8</sup> BUCHON 1866.

utilise les écrits de Jeremias Gotthelf, pseudonyme de l'écrivain suisse de langue allemande Albert Bitzius (1797-1854). Gotthelf est l'auteur de treize romans pastoraux, dont *La fromagerie de Bêtenval*, publié pour la première fois en allemand en 1850 (*Die Käseerei in der Vehfreude*). Max Buchon en réalise la première traduction française en 1857. Gotthelf, qui plaide pour les sociétés rurales traditionnelles, dénonce les transformations économiques et sociales liées au processus d'industrialisation. Dans le roman en question, il expose une situation peu favorable aux petits paysans de la plaine qui produisent un beurre de mauvaise qualité avec le lait de vaches mal nourries. C'est dans ce sens que Buchon le cite dans *Les fromageries franc-comtoises* : «Homme, rappelle-toi prudemment à toute heure/Que trois batz aujourd'hui [45 centimes] vaut la livre de beurre.»<sup>9</sup> Dans les pages suivantes, Gotthelf fait l'éloge des fromageries à chalet du Jura suisse où le lait, de meilleure qualité, permet de fabriquer de meilleurs fromages apportant une rémunération plus intéressante aux éleveurs de la montagne. Or, Buchon ne suit pas totalement Gotthelf, et s'il reconnaît de grandes qualités aux fromages du Jura suisse il en profite pour proposer une comparaison avec les fromageries franc-comtoises tout à leur avantage. Wladimir Gagneur, de son côté, en 1881, est plus nuancé : «(...) Le Jura [est] l'inventeur très probable de cette précieuse et célèbre institution, la Fromagerie...»<sup>10</sup>

D'autres, notamment des agronomes, revendiquent l'origine franc-comtoise de la coopérative laitière de type fromagerie. Par exemple, dans les années 1880-1890, c'est le cas de Charles J. Martin, premier directeur de l'École nationale des industries laitières, fondée à quelques kilomètres de Besançon en 1888. Dans son ouvrage *Les fromageries du Doubs* (1898), Martin essaie en plusieurs pages de démontrer que leur origine se situe dans le canton d'Amancey (département du Doubs) et remonte au XIII<sup>e</sup> siècle. Comme Buchon, et d'autres, Martin relève que le savoir-faire des fromagers suisses est incontestable. Cependant pour justifier la création d'une école professionnelle de fromagerie et argumenter en faveur de l'industrie laitière en Franche-Comté, il est important pour lui d'insister sur l'origine franc-comtoise, supposée ou réelle, des fromageries. Il s'agit, ni plus ni moins, d'une sorte de chauvinisme économique local, qui s'explique dans un contexte de très forte concurrence transfrontalière franco-suisse, avec un marché du lait en crise depuis le début des années 1880<sup>11</sup>. Il faut noter, enfin, une notable évolution du vocabulaire qui montre, au-delà des revendications d'origine et de la rivalité économique, une porosité

<sup>9</sup> Cité dans :  
BUCHON 1866, p. 5.

<sup>10</sup> GAGNEUR 1881, p. 3.

<sup>11</sup> KNITTEL 2014, pp. 119-132.

entre les industries laitières et fromagères des deux côtés de l'Arc jurassien. Il s'agit de l'emploi, en France, des termes «fromagerie» et «fromager» préférés progressivement, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, aux termes «fruitière» et «fruitier». Les titres des deux ouvrages de Buchon consacrés aux *fromageries* en sont un des meilleurs exemples. Or, le terme fromagerie est le plus souvent utilisé en Suisse, où fruitière est relativement rare. Le vocabulaire des mondes de la coopération laitière tend à se transformer durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sans doute sous l'influence de l'industrialisation de la production et des échanges techniques transfrontaliers.

## UN ARGUMENT COMMERCIAL DE POIDS

Toutefois, par-delà la réalité de relations techniques et commerciales à l'échelle de l'Arc jurassien faisant abstraction de la frontière, il semble bien difficile, sinon impossible de trancher le dilemme de l'origine de la structure coopérative de production que sont les fruitières. Or, au XX<sup>e</sup> siècle, cette origine devient un argument commercial et publicitaire de poids.

C'est la géographe Suzanne Daveau, née en 1925, qui reprend la question de manière plus approfondie et montre dans sa thèse consacrée à la région frontalière du Jura<sup>12</sup> que les fruitières sont peu répandues dans le Jura suisse quand bien même on y fabrique du gruyère. Pour Suzanne Daveau les fruitières dites de village sont d'origine comtoise et n'apparaissent en Suisse qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, les fruitières d'alpages sont connues en Suisse dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Les fruitières de village se diffusent en Suisse à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais leur essor est limité, contrairement à la Franche-Comté qui se spécialise dans la production fromagère. L'industrialisation de la Suisse entraîne des besoins alimentaires urbains qui favorisent la production de viande bovine et de lait. Si l'élevage est la ressource principale des mondes ruraux de l'Arc jurassien au XIX<sup>e</sup> siècle, les choix productifs divergent entre les deux versants, production fromagère du côté français, lait et viande du côté suisse. Notons que la frontière est ignorée par les éleveurs et leurs vaches puisque les bovins pâturent indifféremment d'un côté ou de l'autre; et Suzanne Daveau relève que cela concerne jusqu'à 8'000 bovins par an.

Un autre géographe, Jean Boichard, aborde à nouveau la question dans une thèse consacrée à l'élevage bovin en Franche-Comté. Cherchant les causes de la création des fruitières, il reprend la démonstration de Suzanne Daveau. Il insiste sur les fortes contraintes communautaires

---

<sup>12</sup> DAVEAU 1959.

d'Ancien Régime qui auraient incité au choix de la structure coopérative en Franche-Comté. Mais il ajoute, argument contraire, que l'«on peut penser également que les seigneurs, directement intéressés à la qualité et à la régularité de la fabrication, ont usé de leur autorité ou de leur influence pour inciter les paysans à se regrouper»<sup>13</sup>.

Les origines et les causes de l'émergence des coopératives de production fromagère sont donc incertaines tout comme la chronologie exacte et la géographie de leur installation. Toutefois, d'après ces géographes, les origines des fromageries sont à rechercher dans des causalités sociales, voire culturelles, et non dans des contraintes techniques.

Pour finir, notons que la question des origines nationales des fromageries correspond à un bel exemple d'enchevêtrement de délimitations transfrontalières franco-suisse. Il existe une rivalité franco-suisse dans le domaine fromager qui est ancienne et qui prend la forme de polémiques éditoriales, surtout du côté français, durant le XIX<sup>e</sup> siècle.

Au siècle suivant, Alain Mélo explique que les enjeux de la connaissance de ces origines sont principalement commerciaux : «Dans l'entre-deux-guerres, l'ancienneté de la fromagerie (...) devenait un argument pour s'attribuer la valeur ajoutée de l'origine du gruyère.»<sup>14</sup> Toutefois, le modèle «jurassien» des fromageries ne semble caractéristique ni du Jura français ni du Jura suisse<sup>15</sup>. Nonobstant les polémiques et revendications de part et d'autre, ce modèle jurassien de coopérative de production fromagère semble bien une «structure» partagée par-delà la frontière même si leurs évolutions et celles des systèmes agraires du Jura, notamment au XIX<sup>e</sup> siècle, ont été différentes.

F. K.

## Bibliographie

BOICHARD Jean, *L'élevage bovin. Ses structures et ses produits en Franche-Comté*, Paris, 1977.

BOSC Louis Augustin Guillaume, «Lait», *Encyclopédie méthodique, Agriculture*, t. V, 1813, pp. 127-133.

BUCHON Max, *Les fromageries franc-comtoises*, Salins, 1866.

<sup>13</sup> BOICHARD 1977, p. 111.

<sup>14</sup> MÉLO 2012, p. 15.

<sup>15</sup> MÉLO 2015.

DAVEAU Suzanne, *Les régions frontalières de la montagne jurassienne. Étude de géographie humaine*, Lyon, 1959.

DENIS Gilles, «Agronomie», in LECOURT Dominique (dir.), *Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences*, Paris, 1999 (rééd. poche 2003), pp. 24-29.

FELLENBERG Emanuel (de), *Vues relatives à l'agriculture de la Suisse et aux moyens de la perfectionner*, Genève, 1808.

GAGNEUR Wladimir, *Réforme de la fruitière. Association pour la fabrication, la conserve et la vente du gruyère*, Paris, 1881.

KNITTEL Fabien, *Agronomie et techniques laitières. Le cas des fruitières de l'Arc jurassien (1790-1914)*, Paris, 2021.

KNITTEL Fabien, «L'«éducation» des fruitiers et des laitières de Franche-Comté au XIX<sup>e</sup> siècle : entre initiation domestique, apprentissage professionnel et transmission scolaire», *Les Études sociales*, vol. 159-1, 2014, pp. 119-132.

KNITTEL Fabien, «L'Europe agronomique de C. J. A. Mathieu de Dombasle», *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 57-1, 2010, pp. 119-138.

LULLIN Charles, *Des associations rurales pour la fabrication du lait, connues en Suisse sous le nom de fruitières*, Paris/Genève, 1811.

MÉLO Alain, *Fruitières comtoises : de l'association villageoise au système productif localisé*, Morre, 2012.

MÉLO Alain, «Fruitières comtoises», *Revue de géographie alpine*, 2015, pp. 103-110. En ligne : [<http://rga.revues.org/2785>] consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2017.

PHILIPONA Anne, *Le bien commun des paysans. Enfance et développement des sociétés de fromagerie dans le canton de Fribourg, 1850-1914*, Fribourg, 2021.

VERNUS Michel, «Les fouriéristes et les fruitières comtoises», *Cahiers Charles Fourier*, 1991-1992, pp. 47-56.